



## Préambule

La danse offre, au sein de l'UNSS, une dimension artistique et permet une ouverture sur le monde du spectacle.

Pour former des « amateurs éclairés » et des « spectateurs avertis », les A.S. danse privilégieront le projet de groupe autour d'une formation de l'élève articulée sur trois axes.

### Formation du danseur - interprète - acteur

Acquérir une disponibilité corporelle

- travailler sur le corps, l'espace, le temps, l'énergie, sentir, transformer, coordonner, mémoriser, puiser son inspiration dans des univers et styles variés.

Développer des attitudes propres aux situations de représentation

- s'investir dans sa danse, donner, oser, s'engager, affirmer, être authentique, être présent.

### Formation du chorégraphe - metteur en scène

S'investir dans l'écriture d'un projet artistique

- imaginer, explorer, improviser, trier, choisir, valoriser, déconstruire, reconstruire, enrichir

Composer, reproduire, mémoriser

### Formation du spectateur

- Respecter la chorégraphie mais aussi accepter de se laisser surprendre par elle.

- Apprendre à « lire » une pièce chorégraphique, en dégager les axes forts, le parti-pris artistique.

- Découvrir et s'impliquer dans la lecture d'œuvres variées.

## Orientations générales

Tous les styles de danse sans exception peuvent constituer « le matériau de départ » pour une création chorégraphique et pour un travail de formation de l'élève licencié à l'UNSS.

Les rencontres scolaires de danse ne privilégient donc en aucun cas un style plutôt qu'un autre, permettant ainsi à différentes sensibilités de s'exprimer en son sein. Cependant, un traitement « artistique » de ces différents matériaux sera recherché.

Chaque création visera à articuler un vocabulaire, une écriture avec un propos chorégraphique, pour donner un sens à la production finale et ne pas la réduire à une simple prouesse technique ou sportive.

L'émotion sera recherchée dans son acceptation la plus large : esthétique, poétique, sensible, etc.

De nombreuses pistes de travail ou d'échanges contribuent aux différentes étapes de la construction du projet chorégraphique. Ainsi le projet du groupe pourra se transformer et se renforcer en intégrant le projet personnel de l'élève.



Les possibilités de rencontres sont infinies et complémentaires : district, inter-district, départementales ou régionales non sélectives comme la fête de la danse, le spectacle d'établissement, la semaine des arts, les soirées artistiques pluridisciplinaires, et pourquoi ne pas danser dans des lieux différents, animer une rue, un hall, une cour...

Les formules de rencontres laissées aux initiatives locales, départementales ou régionales, sont souples afin de préserver une liberté favorable à la pratique du plus grand nombre.

## B/ Pôle compétition

Rencontres sélectives lors des différentes phases, de district, départementales, académiques et biennale UNSS de la danse.

## Biennale UNSS

|                             | COLLÈGES                                                                                                                                                                                                                                                                                  | LYCÉES                                |
|-----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| LICENCIÉ(E)S / AUTORISÉ(E)S | BF – MF – CF / BG – MG – CG                                                                                                                                                                                                                                                               | MF – CF – JF – SF / MG – CG – JG – SG |
| COMPOSITION DES GROUPES     | 6 à 15 danseurs / Mixité autorisée                                                                                                                                                                                                                                                        |                                       |
| JEUNE OFFICIEL              | 1 Jeune Officiel « retours poétiques » par chorégraphie<br>Niveau académique minimum (pastille jaune)<br>Il est membre de l'association sportive qualifiée<br>Il peut être danseur<br>En cas d'absence, l'association sportive devra s'acquitter du montant des frais de son remplacement |                                       |
| FORMULE                     | Présentation des chorégraphies scolaires au cours de spectacles en théâtre avec retour poétique sur chaque chorégraphie et participation à des ateliers artistiques                                                                                                                       |                                       |
| MODALITÉS DE QUALIFICATION  | Niveau académique                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                       |
| NOMBRE DE CHORÉGRAPHIES     | 26 en collèges + l'Outre-Mer                                                                                                                                                                                                                                                              | 26 en lycées + l'Outre-Mer            |
| TITRES DÉCERNÉS             | Pas de titre - Citation des « retours poétiques » sur scène                                                                                                                                                                                                                               |                                       |

## Rencontres inter-académiques

Les rencontres inter-académiques ont lieu les années paires et alternent avec les biennales.

Ateliers-découverte, séance technique, présentation d'ébauches, formation à l'évaluation, improvisation guidée, création commune inter-établissements, découverte de nouveaux styles, rencontre chorégraphique sont autant de temps de danse qui peuvent enrichir, tous les deux ans, ces organisations.

Celles-ci sont laissées à l'initiative d'un collectif inter-régional regroupant entre autres, le directeur régional UNSS de l'académie organisatrice et ceux des académies accueillies, les membres de la commission mixte régionale (CMR) de l'académie organisatrice et un ou deux membres des CMR des académies accueillies. Ce collectif établira un cahier des charges précis pour chaque organisation qui ne dépassera pas deux jours, soit une nuitée maximum.

Chaque organisation pourra regrouper plusieurs chorégraphies émanant de collèges et/ou de lycées (l'A.S. devra avoir participé à au moins une rencontre UNSS préalable) sur un projet mettant en valeur les possibilités locales (animation d'un lieu particulier, originalité et diversité des échanges, créations poétiques, etc ...).

**Les groupes inter-académiques sont définis selon le découpage suivant :**

**Groupe 1 :** Amiens / Lille / Rouen / Reims

**Groupe 2 :** Nantes / Caen / Rennes / Orléans-Tours

**Groupe 3 :** Paris / Créteil / Versailles

**Groupe 4 :** Dijon / Besançon / Strasbourg / Nancy-Metz

**Groupe 5 :** Lyon / Grenoble / Aix-Marseille / Nice / Corse

**Groupe 6 :** Clermont-Ferrand / Montpellier / Toulouse

**Groupe 7 :** Poitiers / Bordeaux / Limoges

## C/ pôle responsabilisation

Deux rôles différents se côtoient lors des rencontres UNSS, indépendamment des niveaux de qualification départemental, académique ou national : Jeune Officiel membre du comité artistique et Jeune Officiel membre du comité « retours poétiques ».

La formation de ces jeunes jurys fera obligatoirement l'objet d'un projet spécifique annuel pour les académies organisatrices de la biennale et des rencontres inter-académiques.

Se référer au livret « Je suis Jeune Officiel en danse » disponible sur le site de l'UNSS nationale.

| FONCTIONS                                     | COMPÉTENCES                                                                                                                                                                                                                           | SAVOIR-FAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                          | PROTOCOLE DE CERTIFICATION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Membre du comité artistique</b>            | <p>Choisir la ou les chorégraphies qui participeront à l'échelon supérieur selon des critères définis</p> <p>Classer les chorégraphies en argumentant sur les priorités</p>                                                           | <p>Rester ouvert(e) à toutes les formes de danse</p> <p>Rester autonome dans le jugement</p> <p>Noter par écrit les impressions pour mémoire</p> <p>Établir un propre classement</p> <p>Ne pas communiquer les résultats en dehors du comité artistique</p>                                           | <p>Le Jeune Officiel doit être en possession de son passeport</p> <p>Une grille permettra à chaque jury élève de justifier ses choix et de remettre un classement</p> <p>Les grilles argumentées sont remises à la personne ressource Formation en danse, lors des rencontres départementales ou académiques. Celle-ci appréciera la pertinence des argumentations et validera l'addition des classements permettant la sélection</p> <p>- S'il est certifié au niveau départemental, le JO reçoit sa carte de JO avec la pastille bleue</p> <p>- S'il est certifié au niveau régional, le JO obtient la pastille jaune sur sa carte</p>                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Membre du comité « retours poétiques »</b> | <p>Traduire les impressions dans une évocation poétique</p> <p>Être capable de passer d'une analyse orale à une expression écrite afin de résumer, dans une courte phrase imagée et poétique, l'impact positif de la chorégraphie</p> | <p>Travailler en groupe et échanger oralement les points de vue sur les images, les sensations, les évocations suscitées</p> <p>Noter des mots</p> <p>Rédiger collectivement ou en binôme une phrase simple dans un temps imparti</p> <p>S'engager plus personnellement sur une écriture poétique</p> | <p>Niveau Départemental :</p> <p>Lors de la rencontre, la personne ressource danse de la CMD doit relever les mots notés pour l'ensemble des chorégraphies et apprécier la spontanéité et la justesse des mots ou leur absence, pour chaque élève</p> <p>Niveau Académique :</p> <p>Lors de la rencontre, la personne ressource danse de la CMR apprécie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le travail de décalage des mots</li> <li>- le travail de musique des mots</li> <li>- le rythme de la phrase</li> </ul> <p>Niveau National :</p> <p>Lors de la biennale ou des rencontres inter-académiques, la personne ressource danse désignée par la CMN apprécie la rapidité et la construction du regard poétique sous forme d'écriture</p> <p>Il n'y a pas d'attribution de niveau et de pastille pour les jeunes jurys « retours poétiques »</p> |

